

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 24049
---	--	----------------------------

SEANCE du : **18 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 mars 2024.

ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOUIN	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Anne-Marie BARBIER	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Philippe ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Rodolph THIBAUDEAU jusqu'à 20h15
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN	
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Anne ROUX, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Constance MACKOW, pouvoir à Rodolph THIBAUDEAU jusqu'à 20h15 - excusée à partir de 20h15	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Thierry BAUDOUIN
Marinette TALLIER, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Philippe BARON, pouvoir à Hélène BROSSEAU	Stéphanie FILLON, pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Nathalie MOREAU, pouvoir à Etienne HUCAULT	Rodolph THIBAUDEAU, pouvoir à Pascal GABILY à partir de 20h15

Secrétaire de séance : Etienne HUCAULT, assisté des services de la Ville
Assistait également : Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances


Festival des Arts de la Rue (FAR) : demandes de subventions à l'Agglo2B, la Région Nouvelle Aquitaine et au Conseil Départemental

Véronique VILLEMONTAIX présente le dossier.

La Ville de Bressuire va organiser une 3^{ème} édition du Festival des Arts de la Rue (F.A.R) **les 5 et 6 juillet 2024**, des subventions sont sollicitées.

Le centre-ville, les places de Bressuire vont s'animer et se divertir pendant 2 jours avec des compagnies et artistes divers, ainsi qu'une valorisation des pratiques amateurs locales qui présenteront des spectacles de danse, de musique et d'arts visuels.

Un des axes forts du festival étant de mener des actions envers et pour tous les publics notamment des scolaires et en amont du festival, afin que celui-ci se transforme tour à tour de spectateur en acteur !

Ainsi, plusieurs actions vont être menées dans cet objectif :

- Des ateliers de sculptures sur pierre sur le thème des Jeux,
- L'accueil d'un sculpteur sur Bois Cédric Hennion,
- Des arts visuels avec des compagnies locales
- Ainsi que des spectacles qui seront proposés aux scolaires et au tout public.

Le budget global du Festival des Arts de la Rue 2024 est de 28 499.82 € TTC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE SOLLICITER** les subventions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20240322-DG_DEL_2024_049-DE
 Date de télétransmission : 22/03/2024
 Date de réception préfecture : 22/03/2024

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **21 MARS 2024**

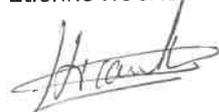
- **Auprès de la Région Nouvelle Aquitaine** dans le cadre du dispositif « Aide aux manifestations culturelles » à hauteur de 20 % du budget global du festival soit une demande de **5 700 € TTC**
 - **Auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres** dans le cadre du dispositif « Aide aux manifestations culturelles » à hauteur de 15 % du budget artistique du festival soit une demande de **2 800 € TTC**.
 - **Auprès de l'Agglo2b** à hauteur de **1 500 € TTC**.
- **D'APPROUVER** ces demandes de subventions
 - **D'AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Etienne HUCAULT



Le Maire,
Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240322-DG_DEL_2024_049-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024